Flashez ce QRCode pour accéder à notre site internet

Préparation à l'AIPR - Concepteur débutant

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Référence

STD-AIPRCFD

Pré Requis

- Pas de pré-requis spécifique
- Être apte à se présenter à l'examen QCM AIPR

Public Concerné

Concepteur : Personnel ayant une mission de conception de chantier en lien avec les réseaux

Objectifs :

- Identifier les rôles, les missions et les responsabilités de chacun
- Prescrire les mesures de prévention correspondantes aux risques liés aux réseaux durant toute la vie d'un projet
- Engager les procédures adaptées à la spécificité d'un projet
- Appliquer les procédures de prévention à chaque phase du projet
- Vérifier avec l'exécutant des travaux, la prise en compte des consignes lors du démarrage du chantier
- Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage
- Passer l'examen AIPR niveau Concepteur

Contenu

Partie Formation (11h)

Contexte et réglementation (1h30)

- Les obligations des différents acteurs,
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU),
- Les règles spécifiques de prévention selon les types de travaux,
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.

La mise en oeuvre du chantier (2h30)

- Les documents nécessaires sur un chantier,
- Les piquetages et marquages au sol,
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux,
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi,
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier,
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

Savoir préparer son intervention (2h30)

- Reconnaitre les différents types de réseaux et leurs caractéristiques,
- Les différentes classes de plan,
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux,
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux,
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

Travailler à proximité des réseaux (2h30)

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux,
- L'apport éventuel des exploitants,
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux,
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés,
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

En cas d'anomalies (2h)

- Mesures à respecter en cas d'accident,
- La règle des 4A,
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

Partie entrainement QCM (2h)

Chaque apprenant s'entraine sur des questionnaires issus du questionnaire de la MEEN. Ces exercices permettent de peaufiner l'apprentissage et de remédier aux points faibles détectés.

Flashez ce QRCode pour accéder à notre site internet

Partie évaluation QCM AIPR Concepteur (1h)

Chaque apprenant se connecte sur le site dédié aux QCM AIPR. Muni d'un ticket valable une seule et unique fois, il s'identifie pour répondre aux 40 questions.

Pour chaque question, 4 réponses sont présentées dont :

- Une seule correcte,
- 2 erronées,
- Une proposition systématique " Je ne sais pas ".

Il est obligatoire de choisir une seule proposition de réponse à chaque question.
Par défaut, la proposition " Je ne sais pas " est déjà cochée.
Aucune question du questionnaire n'est éliminatoire.

Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention des risques, formé et qualifié à la pédagogie pour adultes et disposant d'une attestation AIPR de concepteur.

Moyens pédagogiques

- Présentation didactique multimédia,
- Entrainement au QCM AIPR,
- Questions / Réponses.

Mise disposition par l'employeur ou DEKRA, d'un terminal informatique individuel, connecté à Internet.

Modalités d'évaluation

Evaluation par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés
Evaluation par QCM sur plateforme internet